



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-48711>

Département(s) de publication : **36, 18, 41**

Annonce n° **26-48711**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Châteauroux

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Construction du nouveau Centre Socio-Culturel Saint Jean Saint Jacques

**Description** : A l'emplacement d'une école élémentaire, démolie en 2023, construction d'un ensemble de 2 bâtiments (ERP) : Bâtiment Nord (R+1) - centre socio-culturel comprenant à RdC une salle polyvalente, une salle de gymnastique, une crèche, un accueil de loisirs sans hébergement, des bureaux, organisés autour d'un hall central et à l'étage un point santé et des salles d'activités diverses - Bâtiment Sud (RdC) - restaurant scolaire élémentaire et maternelle avec aménagement de cours et de jardins. Le marché comporte des prestations alternatives et prestations éventuelles auxquelles les candidats sont tenus de répondre. Leur description figure dans les pièces du dossier de consultation téléchargeable sur le profil acheteur.

**Identifiant de la procédure** : 901f1c83-95d5-49e5-916f-e6a352133b56

**Identifiant interne** : M26-022VDC

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Pour les seuls lots suivants, la procédure de passation est la procédure adaptée dite des « petits lots » conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du Code de la commande publique : # Lot n° 5 : COUVERTURE ET BARDAGE ZINC - ETANCHEITE # Lot n° 7 : PLATRERIE - ISOLATION- FAUX PLAFONDS # Lot n° 8 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45223220 Travaux de gros œuvre

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45420000 Travaux de menuiserie et de charpenterie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112700 Travaux d'aménagement paysager

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45262311 Travaux de gros œuvre en béton

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45262521 Maçonnerie de parement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45261100 Travaux de charpente

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45261213 Travaux de couverture métallique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45261420 Travaux d'étanchéification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421000 Travaux de menuiserie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45410000 Travaux de plâtrerie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44220000 Menuiserie pour la construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45431000 Carrelages

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45432111 Travaux de pose de revêtements de sols souples

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45330000 Travaux de plomberie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet -36000 Châteauroux

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** En application des dispositions de l'article L 21 12-2 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale

d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire. En vertu de cette clause, les titulaires doivent s'engager à réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes répondant à des critères d'éloignement du marché du travail sur la base d'un nombre d'heures sur la totalité du chantier comme prévu aux CCTP. Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, ce marché bénéficie de subventions de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et de Action Logement. Ainsi, le maître d'ouvrage est tenu de favoriser prioritairement l'insertion professionnelle des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville de Châteauroux.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 14**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 14**

**Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** TERRASSEMENTS - VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

**Description :** Les travaux sont essentiellement : - Travaux de terrassement généraux avant intervention du gros oeuvre réseaux et aménagements extérieurs - création de dessertes piétonnes - Aménagement des ouvrages de stockage des eaux pluviales des espaces publics, dans les noues, jardin creux et bassins enterrés - La viabilisation en réseaux - la plantation.

**Identifiant interne : 1**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112700 Travaux d'aménagement paysager

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 16 Mois**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra

adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0028

Titre : GROS-OEUVRE

**Description** : Les travaux à réaliser sont essentiellement: - organisation de chantier - Terrassements complémentaires pour fondations - Fondations - Elévation des murs - Dallages et planchers - Ouvrages en béton armé pour poutres, poteaux, linteaux etc.... - Réseaux sous dallage etc...

**Identifiant interne** : 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45262311 Travaux de gros œuvre en béton

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 21, rue Michelet

**Ville** : Châteauroux

**Code postal** : 36000

**Subdivision pays (NUTS)** : Indre ( FRB03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 16 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses

réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

**Titre :** RAVALEMENT - PAREMENTS EXTERIEURS

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Exécution de sous-enduits sur façades extérieures - Mise en oeuvre de parements pierre sur façades extérieures

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45262521 Maçonnerie de parement

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires :** Lot n° 3 : Variante exigée PSA n° 1 : Moins-value pour enduit monocouche en remplacement des plaquettes de parement sur les façades extérieures.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Requise

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :** Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande

publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0030

Titre : CHARPENTE BOIS

**Description** : Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Charpente traditionnelle - Habillages de sous-faces de débords de toits - Bardages bois etc..

**Identifiant interne** : 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45261100 Travaux de charpente

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 21, rue Michelet

**Ville** : Châteauroux

**Code postal** : 36000

**Subdivision pays (NUTS)** : Indre ( FRB03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 16 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours

en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0031

**Titre :** COUVERTURE ET BARDAGE ZINC - ETANCHEITE

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Couverture zinc - Bardage zinc - Etanchéité en toitures - Ouvrages divers de couverture - Evacuation des eaux pluviales - divers

**Identifiant interne :** 5

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45261213 Travaux de couverture métallique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45261420 Travaux d'étanchéification

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### **5.1.7 Marché public stratégique**

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### **5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

## **Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0032**

**Titre :** MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINUM - SERRURERIE

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Fourniture et pose de menuiseries extérieures en aluminium - Fourniture et pose de fermetures extérieures - Fourniture et pose de murs rideaux - Fourniture et pose de blocs-portes métalliques - Fourniture et pose de garde-corps et mains courantes - Réalisation d'ossatures porteuses métalliques - pose d'entrées d'air etc...

**Identifiant interne :** 6

#### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45421000 Travaux de menuiserie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Variante exigée PSA n° 2 : Moins-value pour volets roulants électriques en aluminium en remplacement des brise-soleil orientables

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requisite

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Requise

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir

effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0033

**Titre :** PLATRIERIE - ISOLATION- FAUX PLAFONDS

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Doublages isolants - Cloisons plaques de plâtre sur ossature - Plafond plâtre compris isolation etc... - Plafond plâtre

**Identifiant interne :** 7

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45410000 Travaux de plâtrerie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires** : Variante exigée PSA n° 3 : Moins-value pour plafonds en panneaux de fibres de bois isolés en remplacement des plafonds en lattis bois.

#### 5.1.7 **Marché public stratégique**

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 **Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 **Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Requise

**Date limite de réception des offres** : 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### 5.1.15 **Techniques**

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0034**

**Titre :** MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Blocs portes - Façades et aménagements de placards - Mobilier etc...

**Identifiant interne :** 8

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45421000 Travaux de menuiserie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Variante exigée PSA n° 3 : Moins-value pour plafonds en panneaux de fibres de bois isolés en remplacement des plafonds en lattis bois. PSE n° 1 : Fourniture, montage et installation de placards menuisés compris aménagements.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Requise

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir

effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0035

**Titre :** REVETEMENTS DE SOL CARRELAGE - FAIENCE

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Etanchéité parois - Ragréages - Revêtements de sols céramiques - Revêtements muraux - Accessoires revêtements céramiques etc...

**Identifiant interne :** 9

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45431000 Carrelages

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0036

**Titre :** REVETEMENTS DE SOL SOUPLES

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Travaux préparatoires - Revêtements de sols souples etc...

**Identifiant interne :** 10

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45432111 Travaux de pose de revêtements de sols souples

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre : 120 Jour**

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0037

**Titre :** REVETEMENTS MURAUX - PEINTURE

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Travaux préparatoires - Peintures sur murs, plafonds, etc.... - Nettoyage de mise en service etc...

**Identifiant interne :** 11

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

##### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire

l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la

signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0038

**Titre :** ELECTRICITE

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Courants forts ( éclairage intérieur et extérieurs, distribution principale et secondaire, etc.... - Courants faibles, système SSI, Plan particulier de mise en sureté, boucle à induction magnétique pour malentendants, GTB etc....

**Identifiant interne :** 12

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 16 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

**Informations complémentaires** : Variante exigée PSA n° 2 : Moins-value pour volets roulants électriques en aluminium en remplacement des brise-soleil orientables. PSE n° 1 : réservations pour vidéosurveillance des cours PSE n° 2 : sonorisation salle polyvalente PSE n° 3 : anti-intrusion R+1

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Requise

**Date limite de réception des offres** : 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0039

**Titre :** CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRES

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: Mise en oeuvre d'installations conformes aux normes en vigueur et dans le respect de la RT2020 pour le CSC et de la RT2012 pour le restaurant scolaire: - Chauffage - ventilation - climatisation/rafraîchissement - désenfumage - zoning feu - Plomberie - supervision etc...

**Identifiant interne :** 13

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45330000 Travaux de plomberie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

##### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0040

**Titre :** ASCENSEUR

**Description :** Les travaux à réaliser sont essentiellement: - Fourniture et mise en place d'ascenseur 630 kg pour chaque bâtiment.

**Identifiant interne :** 14

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 21, rue Michelet

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 16 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères d'attribution sont: Prix : 50%; valeur technique: 45 %; qualité environnementale des mesures que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de son lot :5%. Les sous-critères de la valeur technique sont décrits dans le règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Conformément à l'article R.2142-22 du code de la commande publique, si l'attributaire est un groupement d'opérateurs économiques, il devra adopter au minimum la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont: Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code, après signature du contrat. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout requérant tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir ce recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Recours en indemnisation si le requérant est lésé par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. En outre, l'organisme suivant est chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics: adresse postale :DREETS Nouvelle -Aquitaine - Pôle CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry -33090 Bordeaux Cedex - France - Téléphone: 0555122047 - adresse électronique:dreets-na.polec@dreets.gouv.fr.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Limoges

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Châteauroux

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Châteauroux

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Châteauroux

**Numéro d'enregistrement :** 21360044800012

**Adresse postale :** Hôtel de Ville, place de République CS 80509

**Ville :** Châteauroux

**Code postal :** 36000

**Subdivision pays (NUTS) :** Indre ( FRB03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Direction de la commande publique

**Adresse électronique :** marches-publics@chateauroux-metropole.fr

**Téléphone :** +33 0254083556

**Adresse internet :** <https://www.chateauroux-metropole.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_UwguGoespL](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_UwguGoespL)

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Limoges

**Numéro d'enregistrement :** 17870005000010

**Adresse postale :** 2 , cours Bugeaud

**Ville :** Limoges

**Code postal :** 87000

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.talimoges@juradm.fr

**Téléphone :** +33 0555339155

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 8447f4b1-0a44-4055-b0a6-d5d62e305598 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 18/05/2026 à 11:11

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18/05/2026